

universités et du gouvernement, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ses objectifs principaux sont la recherche en sciences appliquées effectuée soit dans ses propres laboratoires soit dans ceux d'autres centres de recherches, le développement de produits, procédés et matériels industriels ou scientifiques, la collecte et la diffusion de renseignements d'ordre technologique et industriel. Son siège social est situé en banlieue de Québec.

9.3.4 Fondation de recherches de l'Ontario

Établie en 1928, la Fondation de recherches de l'Ontario est une société indépendante créée par une loi spéciale du gouvernement ontarien. Elle est comptable à un conseil des gouverneurs composé de personnages éminents du monde de l'industrie, du commerce et des sciences nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Au début elle était financée par une caisse de dotation (à laquelle ont souscrit des sociétés industrielles et commerciales par l'entremise de l'Association canadienne des manufacturiers) et par une subvention provinciale équivalente. Actuellement, la majeure partie de son revenu provient des recherches à forfait exécutées surtout pour le compte de l'industrie. Depuis quelques années, le gouvernement provincial lui verse directement une subvention annuelle proportionnelle au revenu qu'elle tire de l'industrie.

La Fondation vise surtout le développement de l'industrie canadienne par l'application de la science et de la technologie. De plus, à la demande de divers ministères de l'Ontario, elle effectue des recherches sur les ressources naturelles de la province. Pourtant, elle ne limite pas son activité à la province; elle effectue au même titre des travaux de recherche pour n'importe quel organisme canadien.

La Fondation exécute sur demande des travaux de recherche et de développement industriels pour le compte de sociétés et d'organismes gouvernementaux, en particulier dans les domaines des ressources naturelles et de la défense, elle maintient une installation efficace pour la recherche appliquée et le développement à l'intention de l'industrie et des organismes gouvernementaux, utilisant les fonds octroyés par le gouvernement de l'Ontario pour supporter la recherche d'appoint nécessaire à cette fin, et elle porte à l'attention de l'industrie et des organismes gouvernementaux les domaines de recherche qui laissent entrevoir des avantages économiques ou sociaux. Située à Sheridan Park, à 17 milles à l'ouest de Toronto, dans le Centre de recherches dont elle forme le noyau, la Fondation a à son service environ 285 scientifiques, ingénieurs, techniciens et employés de soutien.

Depuis son établissement, la Fondation a fourni des services de recherche et de développement à de nombreuses sociétés, grandes et petites. Les services varient depuis les enquêtes à court terme et les études de faisabilité jusqu'aux études scientifiques fondamentales de longue haleine, en passant par le développement de produits et de procédés. Tous les travaux de recherche et de développement se font à titre confidentiel: cette règle s'applique également à tous les renseignements commerciaux, techniques ou juridiques fournis par les clients actuels ou éventuels de l'organisme. Les brevets résultant des travaux de recherche et de développement sont enregistrés au nom du client.

9.3.5 Conseil de recherches du Manitoba

Le Conseil de recherches du Manitoba se compose de sept membres ordinaires et de 16 conseillers représentant les industries primaires et manufacturières, les salariés, les universités et le gouvernement. Le personnel permanent est fourni par le gouvernement provincial. Les travaux du Conseil sont financés par des crédits votés par la province, mais il peut également faire payer par ses services. Il a pour objectifs de promouvoir ou d'exécuter des travaux de recherche et de développement portant sur les ressources naturelles et l'activité industrielle de la province, ou d'encourager la promotion ou l'exécution de tels travaux. À l'heure actuelle, les recherches subventionnées par le Conseil s'effectuent dans les laboratoires existants de la province. Une grande partie de ces recherches vise à faire du Manitoba un centre d'excellence dans les domaines des produits alimentaires, de l'électronique, de la recherche sur les matériaux et des systèmes de construction. Un centre d'information technique encourage en outre l'industrie à faire usage des plus récentes découvertes technologiques. La principale raison d'être du Conseil est d'aider l'industrie manitobaine à améliorer sa position sur les marchés par le développement d'une capacité de production établie sur une base plus scientifique. Le Conseil a un bureau situé dans l'édifice de l'administration du gouvernement provincial (édifice Norquay) à Winnipeg.

9.3.6 Conseil de recherches de la Saskatchewan

Ce Conseil a été créé en 1947 par une loi du gouvernement de la Saskatchewan. Il effectue